



Des rapports sociaux plutôt bons au travail !

Si l'on en croit les résultats d'une enquête du Ministère du travail (DARES) menée auprès de plus de 20 000 salariés en 2016, les rapports sociaux au travail sont plutôt bons. Les relations entre les salariés et leurs collègues ou avec leur hiérarchie sont nettement considérées comme bonnes par les personnes enquêtées. Elles se sont même plutôt améliorées au fil des enquêtes depuis 1998. Et cela quels que soient les catégories professionnelles, le sexe, l'âge ou le secteur professionnel y compris la fonction publique. Des chiffres qui interrogent et semblent contredire les discours parfois alarmistes.

Entraide entre collègues, aide et écoute de la hiérarchie : des chiffres largement positifs !

Plus de 80 % des salariés interrogés considèrent qu'ils peuvent se faire aider par leurs collègues toujours ou souvent. Deux tiers peuvent se faire aider par leur hiérarchie. Ces chiffres résument à eux seuls l'état d'esprit des salariés vis-à-vis de leur environnement de travail. Ils sont en constante amélioration depuis le début de ces enquêtes en 1998. Même s'ils restent nettement au-dessus des 50 %, c'est un peu moins vrai pour les femmes les moins qualifiées qui semblent avoir plus de mal à se faire aider par leur encadrement. C'est aussi le cas pour les salariés de plus de 50 ans.

Entre 2013 et 2016, dates des dernières enquêtes, les rapports entre collègues s'améliorent. Ils sont 87,2 % (86 % en 2013) à considérer que leurs collègues avec qui ils travaillent les aident à mener leur tâche à bien et même ont des rapports amicaux entre eux. Ce sentiment est sensiblement plus fort chez les cadres et les professions intermédiaires (une dizaine de points d'écart avec les employés ou les ouvriers).

Près de trois salariés sur quatre considèrent que leur supérieur hiérarchique porte attention à ce qu'ils disent. Ils sont 80 % à déclarer que leur chef les aide à mener leurs tâches à bien et qu'il leur fait toujours ou souvent confiance pour bien mener leur travail. De même, ils ont confiance dans les informations qu'ils leur fournissent et sont 2/3 à considérer qu'ils se préoccupent de leur santé.

Les désaccords au travail existent toutefois. Près de la moitié des salariés déclarent avoir parfois des désaccords sur la façon de faire leur travail. Ils sont 15 % à déclarer en connaître toujours ou souvent. De même, les désaccords avec le supérieur hiérarchique existent dans les mêmes proportions. Toutefois, les salariés sont 85 % à déclarer pouvoir en discuter avec leur chef.

Stabilité des collectifs de travail et gestion des difficultés dans l'entreprise

Même si 55 % des salariés déclarent travailler seuls toujours ou souvent (en hausse de 0,8 points depuis 2013), ils sont deux sur trois à travailler toujours ou souvent avec les mêmes personnes. 70 % considèrent faire partie d'une équipe durant leur travail.

Les salariés sont peu mobiles puisque 72,1 % passent la plus grande partie de leur travail dans l'établissement qui les emploie. En 2016, le travail à domicile reste encore marginal (2,4 %). Qu'en sera-t-il avec le développement du télétravail ?

Les salariés connaissent aussi des situations de tension dans leur travail. Mais c'est d'abord avec le public que les tensions sont les plus nombreuses (43,7 %). Les tensions internes sont moins nombreuses : 23,1 % avec des collègues ; 27,1 % avec le supérieur ; 28,1 % avec les subordonnés. 16,7 % des tensions avec le public se traduisent par des agressions verbales et physiques et 11,05 % avec des collègues.

D'autre part, 48 % des salariés entendent des propos désobligeants vis-à-vis des femmes à tel point que cela dérange beaucoup 15,8 % d'entre eux

Pour la gestion des difficultés dans l'entreprise, les directions se tournent vers les organisations syndicales pour régler les problèmes à (48,8 %). Elles ne sont que 28,8 % à vouloir les régler seules. C'est du moins ce que pensent les salariés et cette perception est plus forte chez les cadres et les professions intermédiaires que chez les employés et ouvriers.

Les discussions collectives sur l'organisation du travail se développent de plus en plus. Ainsi 79,6 % des salariés disent aborder ces questions collectivement dans l'entreprise dont plus de la moitié dans des réunions organisées. Ils n'étaient que 69,1 % en 1998.

Adhésion à une organisation syndicale

L'enquête consacre un item à cette question. Légère baisse depuis l'enquête de 2013 (-0,2 point) avec un taux de syndicalisation à 10,8 %. Il existe des différences notables suivant les catégories sociales, l'âge des salariés et les employeurs. Ainsi, le taux est plus fort chez les professions intermédiaires (12,2 %), chez les salariés âgés de 50 à 55 ans (15,1 %), chez les hommes (11,8 % contre 10 %) et dans les différentes fonctions publiques (de 13,9 % dans la territoriale à 24 % pour l'État, contre 8,4 % dans le privé).

Cette enquête semble le démontrer : les rapports sociaux sont dans l'ensemble plutôt bons dans le travail. Les chiffres sont suffisamment importants pour le démontrer. Cela n'empêche pas les situations de travail plus difficiles ressenties, l'enquête le montre, par une minorité significative de salariés (de l'ordre de 15 à 25 % suivant les questions). Ces chiffres corroborent les résultats de l'enquête à grande échelle Parlons travail, effectuée par la CFDT à la même époque, mais qui faisait ressortir un manque de reconnaissance ressentie par les salariés que les questions posées ou non posées par l'enquête du Ministère ne permettent pas de vérifier.

Source

Synthèse Stat avril 2019 Les rapports sociaux au travail :

https://www.cfdt-ufetam.org/wp-content/uploads/2019/08/rapports_sociaux_au_travail_avril-19.pdf